

INTERVENTION - CONSEIL MUNICIPAL - 29/03/06

Madame le Maire, Monsieur le Préfet, Mesdames Messieurs les élus,

C'est un ordre du jour particulièrement chargé qui nous est soumis aujourd'hui. Et, si le mince délai qui nous a été laissé pour examiner l'ensemble des délibérations proposées est bien conforme à notre règlement intérieur, il ne permet malheureusement pas une étude approfondie. Nous aurions tous gagné à avoir un temps d'étude plus conséquent pour qu'un véritable débat puisse animer notre assemblée.

Aussi, afin de ne pas alourdir inutilement cette séance, les élus de Cap sur l'Avenir se limiteront à cette déclaration liminaire. D'autant plus, que l'essentiel des points à l'ordre du jour est consécutif à l'adoption, sans notre approbation, du protocole de restructuration budgétaire entre la commune et l'Etat.

Notre groupe s'est en effet déjà expliqué sur son opposition à ce protocole dont l'essentiel des mesures consistent à tenter de résorber pour un temps, le déficit structurel, pour ne pas dire chronique de notre budget. A l'image du triste état de nos rues, combler quelques nids de poules ne fait que cacher l'évidence lorsque toute la structure de la route est à rebâtir et renforcer. Il est aujourd'hui évident que l'assise des ressources de la commune est à revoir en profondeur.

Nous avons été solidaires, malgré nos désaccords sur votre gestion, pour rejeter les prescriptions de la Chambre régionale des comptes et proposer avec vous des alternatives. Quel intérêt si c'est pour finalement se soumettre à une "*commission de suivi*" dont le rôle est de proposer "*les mesures qu'il conviendra de prendre*" et auxquelles il faudra obéir pour bénéficier, éventuellement, d'un soutien financier de l'Etat. C'est là, à notre sens, le renoncement du politique au profit du comptable.

Voyez Mesdames, Messieurs les élus aujourd'hui toute l'étendue de votre responsabilité, celle qui nous reste de part l'application du plan. C'est notre assemblée qui va voter les augmentations d'impôts, c'est notre assemblée qui va allourdir une pression déjà lourde sur nos concitoyens alors que nous le savons bien, tous ici présents, ce n'est pas le moment.

Certes, certaines des mesures contenues dans ce protocole sont profitables, notamment lorsqu'elles visent "*l'amélioration de la lisibilité du budget*" de la commune ou à éclaircir certaines dépenses. Mais, force est de constater qu'au regard des efforts demandés aux administrés, l'Etat limite son engagement au minimum vital, la bouffée d'air nécessaire à la Commune de Saint-Pierre pour garantir son avenir n'est pas là.

Notre économie va mal, nous concitoyens subissons de plein fouet les lourdes augmentations du fuel, l'inflation est considérable et particulièrement préoccupante, et pire que tout, nos concitoyens doutent.

Ce n'est véritablement pas le moment et pourtant nous voilà aujourd'hui au pied du mur et dans l'obligation d'adopter ou pas une série de délibérations qui provoqueront une conséquente augmentation des charges des Saint-Pierrais.

Des efforts sans doute, mais maintenant ? Au pire des moments? Pas à notre avis

Enfin Madame le Maire, comment ne pas relever cette délibération qui consiste à augmenter vos indemnités! Si dans l'absolu, son principe peut se justifier et je pense que vous nous en ferez la démonstration, il n'en demeure pas moins que, son opportunité est quant à elle très discutable. Là encore, ça n'est pas le bon moment.

En conclusion, le groupe des élus de Cap sur l'Avenir, en toute logique avec notre position sur le protocole d'accord, s'abstiendra sur l'ensemble des délibérations à l'ordre du jour de cette séance.

Je vous remercie de votre attention.